



**BÂTIR  
ENSEMBLE !**



# Bilan, Acquis et Perspectives pour le **Parlement** de Demain

« Légiférer pour  
le progrès,  
contrôler pour  
la transparence,  
représenter pour  
l'unité nationale. »



**BÂTIR  
ENSEMBLE !**

PROGRAMME  
**SIMANDOU**  
**2040**  
Un pont vers la prospérité !



Simandou  
**ACADÉMY**

# SOMMAIRE

I. DES RÉFORMES  
CONSTITUTIONNELLES ET  
LÉGISLATIVES HISTORIQUES

II. MODERNISATION ET  
RENFORCEMENT  
DE L'INSTITUTION  
PARLEMENTAIRE

III. DES INFRASTRUCTURES  
PARLEMENTAIRES POUR LES  
GÉNÉRATIONS FUTURES

IV. TRANSPARENCE ET  
INNOVATION PARLEMENTAIRE

V. UNE DIPLOMATIE  
PARLEMENTAIRE  
AU RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

VI. DISTINCTIONS NATIONALES  
ET INTERNATIONALES

VII. PERSPECTIVES ET ACTIONS  
PRIORITAIRES DE DÉBUT DE  
MANDAT

# I. DES RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES ET LÉGISLATIVES HISTORIQUES

## ◆ Une nouvelle Constitution pour une nouvelle République

Pour la première fois dans l'histoire politique de la Guinée, une proposition de Constitution a été élaborée à travers un processus inclusif associant toutes les composantes de la Nation :

- |                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Femmes ;</li><li>• Jeunes ;</li><li>• Personnes vivant avec un handicap ;</li><li>• Organisations socioprofessionnelles ;</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Partis politiques ;</li><li>• Autorités religieuses et coutumières ;</li><li>• Société civile ;</li><li>• Diaspora guinéenne.</li></ul> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

***Cette Constitution introduit des innovations majeures dans les domaines :***

- |                                                                                                             |                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Politique ;</li><li>• Institutionnel ;</li><li>• Social ;</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Économique ;</li><li>• Environnemental ;</li><li>• Gouvernance locale.</li></ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|





## ◆ Construction du bloc de constitutionnalité

Le CNT a également réalisé une première dans l'histoire parlementaire du pays :

- Élaboration de vingt (20) lois organiques destinées à compléter et rendre opérationnelle la future Constitution ;
- Constitution d'un bloc de constitutionnalité cohérent et complet garantissant une meilleure stabilité institutionnelle.

## ◆ Une production législative record

Au cours de la transition :

- Plus de 150 lois ordinaires ont été adoptées ;
- Plusieurs conventions et accords de financement représentant plusieurs milliards de dollars ont été approuvés ;
- Des réformes stratégiques ont été engagées dans les secteurs clés du développement national.



## II. MODERNISATION ET RENFORCEMENT DE L'INSTITUTION PARLEMENTAIRE

### ◆ Promotion de la culture législative

Le CNT a lancé le magazine parlementaire :  
**« Le Législateur »**

Ce support constitue un outil de vulgarisation des textes législatifs et de rapprochement entre le Parlement et les citoyens.



### ◆ Élaboration du Guide national de légistique

Le premier Guide national de légistique a été conçu afin de :

- Harmoniser la rédaction des textes normatifs ;
- Renforcer la qualité de la production législative ;
- Prévenir l'inflation normative ;
- Améliorer la sécurité juridique.





# III. DES INFRASTRUCTURES PARLEMENTAIRES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

## ◆ Construction du siège de l'Assemblée nationale

Après plusieurs décennies d'indépendance et neuf législatures successives, la Guinée dispose enfin d'un complexe parlementaire moderne comprenant :

### Un hémicycle moderne

- **347** places assises ;
- Équipements technologiques de dernière génération.

### Un bâtiment administratif

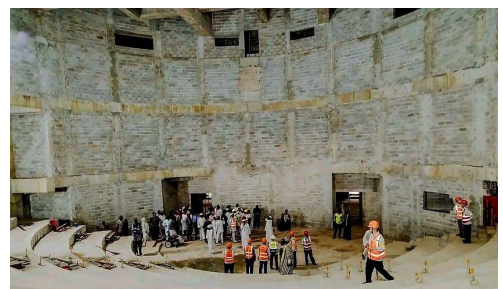
- Plus de **200** bureaux ;
- Espaces de travail adaptés aux exigences contemporaines.

### Un restaurant institutionnel

- Capacité de plus de **500** convives.



Cette infrastructure constitue l'un des plus importants investissements institutionnels réalisés dans l'histoire parlementaire du pays.



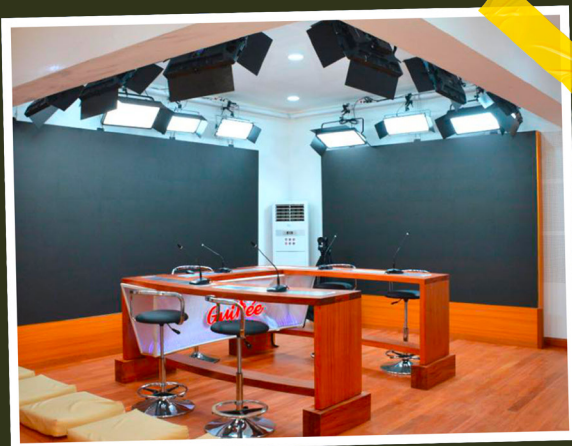
# IV. TRANSPARENCE ET INNOVATION PARLEMENTAIRE

## ◆ Création de Parlement TV

Pour la première fois dans la sous-région, une télévision parlementaire a été créée et diffusée sur le bouquet Canal+.

### Objectifs :

- Assurer la transparence du travail parlementaire ;
- Favoriser l'accès des citoyens à l'information ;
- Valoriser les activités législatives ;
- Renforcer le contrôle citoyen.



# V. UNE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Sous la conduite du Président du CNT, la diplomatie parlementaire guinéenne a connu un rayonnement exceptionnel.

## ◆ Acquis diplomatiques majeurs

### **Au sein de la CEDEAO**

La Guinée est devenue le premier pays en transition à siéger au Parlement de la CEDEAO malgré un contexte institutionnel particulier.

### **Au sein de la Francophonie**

La Guinée a obtenu un statut spécial auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

### **Sur la scène internationale**

Le CNT a participé à l'ensemble des grandes rencontres parlementaires mondiales et mobilisé d'importants partenariats financiers en faveur de la refondation institutionnelle.

### **Rencontres de haut niveau**

Le Président du CNT a été reçu par plusieurs Chefs d'État et institutions internationales :

- |                   |                                   |
|-------------------|-----------------------------------|
| • Rwanda ;        | • Sommet Russie-Afrique ;         |
| • Côte d'Ivoire ; | • Banque mondiale ;               |
| • Mali ;          | • Fonds Monétaire International ; |
| • Gabon ;         | • Département d'État              |
| • Niger ;         | américain.                        |





## VI. DISTINCTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Les efforts accomplis en faveur de la gouvernance, du développement et de la paix ont été reconnus à travers plusieurs distinctions prestigieuses.

2019

**Prix de la Performance** (COPE-Guinée) • Conakry

29 septembre 2023

**Médaille d'Or et Diplôme** de la Ligue Universelle du Bien Public • Palais du Luxembourg, Paris

2023

**Doctorat Honoris Causa** en Leadership • Triune Biblical University (Canada)

25 janvier 2024

**Prix International Kalinga** pour l'Humanitaire (KISS Humanitarian Award) • Bhubaneswar, Inde

Décembre 2024

**Prix de l'Africaniste** • États Généraux des Diasporas Africaines, Paris

16 novembre 2025

**Distinction Honoris Causa** « Double Étoiles d'Afrique » • Kigali, Rwanda

Mars 2026

Élévation à la dignité de **Grand Officier de l'Ordre National du Mérite** • République de Guinée



# VII. PERSPECTIVES ET ACTIONS PRIORITAIRES DE DÉBUT DE MANDAT

Une fois porté à la Présidence de l'Assemblée nationale, l'ambition sera de poursuivre la modernisation de l'institution à travers des projets structurants.

## ◆ 1. Construction de l'Hôtel des Députés

Réalisation d'un complexe parlementaire moderne comprenant :

- 160 chambres haut standing ;
- Des salles de conférence ;
- Des espaces de travail collaboratif ;
- Des infrastructures de restauration et de détente.

### **Objectifs**

- Améliorer les conditions de séjour des députés ;
- Renforcer l'efficacité du travail parlementaire ;
- Réduire les charges liées à l'hébergement institutionnel.

## ◆ 2. Réalisation de la Place de la Constitution

Construction d'un monument national destiné à immortaliser la refondation institutionnelle.

### **Ce projet comprendra :**

- Un monument commémoratif ;
- Une esplanade citoyenne ;
- Un parcours historique sur l'évolution constitutionnelle de la Guinée ;
- Des espaces dédiés à l'éducation civique.

La Place de la Constitution deviendra un symbole national de la démocratie, de la souveraineté populaire et de l'État de droit.

### 3. Construction du Centre d'Études, de Recherche et de Formation Parlementaire

#### **Création d'un centre de référence chargé de :**

- Former les députés et le personnel parlementaire ;
- Produire des études sur les politiques publiques ;
- Renforcer la qualité de la production législative ;
- Développer la coopération avec les institutions parlementaires internationales.

#### **Mise en place des Archives parlementaires nationales**

Le projet intégrera :

- Une bibliothèque parlementaire moderne ;
- Un centre de documentation numérique ;
- Un système de conservation du patrimoine législatif guinéen.



**NOTRE  
VISION**

#### **Faire de l'Assemblée nationale de Guinée :**

- Une institution forte et respectée ;
- Un Parlement moderne, transparent et performant ;
- Un centre d'excellence législative en Afrique ;
- Un acteur majeur de la consolidation démocratique ;
- Un espace d'expression de toutes les composantes de la Nation.

Ensemble, consolidons les acquis de la refondation et bâtissons le Parlement de demain.





**« Légiférer pour le  
progrès, contrôler pour la  
transparence, représenter  
pour l'unité nationale. »**